

Port, le jeudi 17 décembre 2015

Directoire

N/Réf : DIR/SK/bm/21502845

Affaire suivie par : Mme Sonia KUCYBALA
Responsable du Pôle Stratégie & Gouvernance
☎ 0262 42 91 11 - 📠 0262 42 47 90
✉ sonia.kucybala@reunion.port.fr

Monsieur le Préfet
PREFECTURE DE LA REUNION
Place du Barachois
97405 SAINT DENIS Cedex

Objet : Tarif n° 1 des droits de port applicables au 1^{er} janvier 2016

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de trouver ci-joint deux exemplaires du tarif n° 1 des droits de port applicables au 1^{er} janvier 2016 au Grand Port Maritime De La Réunion.

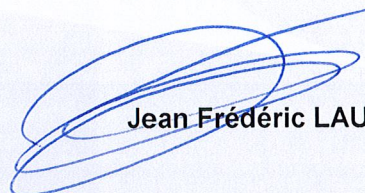
Conformément aux dispositions du Code des transports, ce tarif, conforme à la politique tarifaire présentée en conseil de développement et en conseil de surveillance, a fait l'objet d'un affichage et des consultations prévues par l'article R 5321-3.

Monsieur le Commissaire du Gouvernement adjoint n'a pas formulé d'opposition à ce barème par courriel en date du 15 décembre 2015.

Comme prévu par l'article R5321-9 du code des transports, l'affichage réglementaire a eu lieu à compter du mercredi 16 décembre. Je vous remercie de bien vouloir faire publier ce tarif au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Président du Directoire



Jean-Frédéric LAURENT

P.J : - Tarif des droits de port n° 1 (2 ex)